

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :
Muriel RIVET - 02 38 77 33 76
Fax : 02 37 36 29 93

Destinataire(s)
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE ST LUPERCE

[résultats à afficher en mairie](#)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

ST LUPERCE

Prélèvement	00076125	Commune	ST LUPERCE
Unité de gestion	0314 ST LUPERCE	Prélevé le :	vendredi 01 septembre 2017 à 11h15
Installation	UDI 001276 ST LUPERCE	par :	SYLVAIN SAUBUSSE
Point de surveillance	S 0000002660 ANTENNE DE LOULAPPE	Type visite :	D1
Localisation exacte	2 RUE DU MARTINET , M MEUNIER		

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	19,0	°C				25,00
pH	7,20	unitépH			6,50	9,00
Chlore libre	<0,03	mg/LCl2				
Chlore total	<0,03	mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : 28D1 Code SISE de l'analyse : 00082299 Référence laboratoire : LSE1709-15283

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Couleur (qualitatif)	0	qualit.				
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélobimétrie NFU	0,21	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	5	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,16	unitépH			6,50	9,00
----	------	---------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	490	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates (en NO3)	35,8	mg/L		50,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00076125)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Chartres, le 5 octobre 2017

P/la Préfète,
P/ le délégué départemental,
le responsable de l'unité
eaux potable et de loisirs

signé :

Matthieu LEFEBVRE